

DEPARTEMENT Haute Corse  
Commune SERRA DI FIUMORBU

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 avril 2023**

**Nombre de Membres**

En exercice 11  
Présents 08  
Pouvoir 02  
Absents 01

L'an deux mil vingt trois le treize avril a dix sept heures le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.PROFIZI Jean Noel

Etaient présents MM. GIORGI Alexia, MARTELLI Antoine, MARINGONI Alexandre, LORENZANI Laurent, MARTINETTI Olivier, MURACIOLLI Bruno, GIOVANNI Muriel

Absents Ayants donne pouvoir : TEUMA Gilles (procuration à MURACCIOLI Bruno) OTTOMANI Marie Ange (procuration à LUCIANI GANDOLFI SCHEIT Christelle

**Date de la convocation**

Le 06.04.2023

M LORENZANI Laurent (ont) été nommé(e)s secrétaire(s)

**Date d'affichage**

Le 13.04.2023

**Objet : Budget Primitif 2023**

Vu le code des Communes

Vu les textes législatives et réglementaires en particulier la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant disposition budgétaire et comptable relatives aux collectivités locales.

Vu le projet du budget présenté par le Maire

Considérant l'obligation de voter un budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (article 7 de la loi n°82-213 du 02 mars 1982)

Le conseil municipal oui l'expose de son Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité vote comme suit le Budget Primitif 2022

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 039 271	1 039 271
Investissement	1 762 897	1 762 897

Ainsi fait et délibéré  
Le Maire  
PROFIZI JN

